

INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTÉ AMANDINOISE

Serge Lepage, Maire de Saint-Amand-Longpré, Conseiller général du canton de Saint-Amand-Longpré, Président de la communauté de communes Beauce et Gâtine, et Maurice Leroy, Ancien Ministre, Député de Loir-et-Cher, Président du Conseil général, ont le plaisir d'inaugurer ce vendredi 19 septembre la maison de santé Amandinoise à Saint-Amand-Longpré.

Au cœur de son territoire rural, la communauté de communes Beauce et Gâtine n'est pas épargnée par la désertification médicale. Pour palier cette carence, il a été décidé de créer une structure d'accueil de professionnels de santé. Finalement, le simple cabinet médical prévu initialement est devenu une **maison de santé qui sera composée à terme de médecins généralistes, spécialistes et professions paramédicales, complétée par des services à la personne.**

Située en centre bourg, la maison de santé est également proche des logements sociaux adaptés, de l'EHPAD, de la pharmacie et de la gare qui conduit au TGV, soit à un peu plus d'une heure de Paris.

Parmi les professionnels de santé de l'Amandinoise, on compte une pédicure podologue, trois infirmières, une orthoptiste, un ophtalmologiste, trois sages-femmes, deux psychologues, une orthophoniste qui ouvre la porte à une associée, un sophrologue, une kinésithérapeute (monitrice de yoga) ainsi qu'une gynécologue et un chirurgien-dentiste qui sont en étude d'installation.

L'ensemble de ces professionnels de santé forment un groupe de travail soudé, gage de réussite pour la population de Saint-Amand-Longpré, mais aussi bien au-delà dans un rayon de 20 km. D'ailleurs, à terme, il est envisagé que cette maison de santé fonctionne en réseau avec les cabinets médicaux de Selommes et Prunay-Cassereau.

Le bâtiment fonctionnel comporte 14 cabinets de consultants, 3 salles d'attente, bureau, secrétariat, locaux techniques et un appartement pour recevoir des stagiaires voire des médecins de garde si nécessaire dans l'avenir. Un cabinet est également réservé pour des permanences de médecine préventive : dépistage, vaccinations, consultant planning familial. L'établissement pourra recevoir un dispositif de télé-médecine.

Deux autres bureaux sont consacrés à des activités en devenir comme un service de soins infirmiers à domicile, adossé à un portage de repas 7 jours sur 7 avec un point quotidien sur l'état de santé de la personne : seront ainsi assurés le suivi médical, la prise de médicaments, la toilette, et la recherche d'une éventuelle nouvelle pathologie avec rendez-vous pris immédiatement avec le spécialiste concerné.

Ces services sont primordiaux pour encourager le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées dans des conditions optimales. La possibilité d'assurer ces prestations avec des véhicules électriques, ainsi qu'un transport à la demande pour les patients qui le souhaitent, en collaboration avec le Conseil Général, est en cours d'étude.

Le coût total de la réalisation de la maison de santé Amandinoise est de 900 000 € HT. Pour que le projet aboutisse, la communauté de communes de Beauce et Gâtine a contracté un emprunt de 308 950 € et elle a pu compter sur l'aide de :

- la Région dont 45 100 € par le CPER et 180 400 € par le contrat de pays ;
- l'État avec la DETR à hauteur de 252 500 € ;
- le Conseil général pour 80 000 € ;
- la réserve parlementaire de Maurice Leroy à hauteur de 35 000 €.